

***NOTE D'INTENTION DU CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT NORD ISÈRE***

**COMMISSION
CULTURE**

***POLITIQUE
CULTURELLE
DE LA CAPI***

NOVEMBRE 2017 |

INTRODUCTION

Depuis 2014, le Conseil de Développement mène un travail sur la question de la culture. Au départ, une commission a été formée pour répondre à la saisine sur la culture adressée à la Conférence Métropolitaine des Conseils de Développement par les élus du Pôle Métropolitain. Pendant plus de deux ans, la commission a travaillé dans ce cadre et a participé au rendu du travail du groupe projet métropolitain en fin d'année 2016. L'un des points marquants de cette période a été la visite du territoire de la CAPI organisée pour les membres des autres Conseils de Développement le 20 novembre 2014. Elle a permis de révéler à nos visiteurs – mais également aux membres de la commission – toutes les dimensions que pouvaient prendre le terme de « culture » sur le territoire et les richesses induites, tant économiquement que socialement. Fort de ces réflexions menées sur le territoire du Pôle Métropolitain, le groupe de travail a souhaité aller plus loin en s'interrogeant sur la thématique de la culture à l'échelle de la CAPI.

Ainsi, plusieurs rencontres ont eu lieu, que ce soit avec Annick ARNOLD, Vice-Présidente de la CAPI chargée de la culture, et Aude UGINET, Directrice Générale Adjointe de la CAPI en charge des services à la population et, bien sûr, avec les Directeurs des quatre établissements culturels gérés par la CAPI : les Abattoirs, le Conservatoire Hector Berlioz, le réseau des médiathèques et le Théâtre du Vellein.

Suite à ces différentes rencontres, la commission culture a souhaité rédiger cette note afin de faire part de la vision qu'elle a aujourd'hui de la prise en compte de la dimension culturelle sur le territoire. Cela se fait sous la forme d'un bilan reprenant ce qui apparaît comme des points positifs et négatifs. Mais ces réflexions ont également fait naître des interrogations qui sont évoquées ici. Enfin, le groupe de travail propose des pistes de réflexion pour continuer son travail de réflexion sur un sujet qui en recoupe finalement beaucoup d'autres, d'où son grand intérêt.

Le groupe de travail souhaite rappeler au début de cette note qu'il a tout à fait conscience des différentes contraintes liées à la fois à la gestion de la culture, ainsi qu'au contexte actuel. Il y a d'abord la question des compétences, qui est absolument essentielle. En effet, la politique culturelle est encore aujourd'hui une compétence communale et non communautaire. Cette dimension est indispensable pour bien comprendre la manière dont peut s'articuler une offre culturelle à l'échelle de la CAPI, d'autant que les acteurs sont

extrêmement nombreux, qu'ils soient institutionnels ou associatifs. De plus, en termes de culture, il y a un très grand nombre de labellisations, que ce soit par le Département, la Région, l'Etat, voire l'Europe. Une labellisation exige de se conformer à des règles très précises, qui ont nécessairement un impact sur la manière dont les différents établissements sont gérés. Enfin, les budgets des collectivités sont de plus en plus restreints et cela a nécessairement un impact sur les finances de la politique culturelle et la manière de la gérer.

BILAN DE LA POLITIQUE CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPI

Alors que ce n'est pas forcément toujours reconnu, ou exprimé de façon claire, il apparaît aux membres du groupe de travail que la CAPI est un territoire culturellement riche et qui dispose notamment d'établissements de qualité. Ceux-ci attirent un public nombreux et divers. C'est un élément qu'il faut rappeler et davantage mettre en valeur car c'est une chance pour une agglomération d'un peu plus de 100 000 habitants de disposer d'un **réseau des médiathèques** de cette qualité, d'un **Conservatoire** à rayonnement départemental, d'une **scène de musiques actuelles** et d'un **théâtre** proposant des programmations diverses et ouvertes à tous. C'est une chance et un atout que la population ne mesure sans doute pas à sa juste valeur.

Un élément plus particulier dans cette politique culturelle est à mettre davantage en exergue : il s'agit du **PLEA (Plan Local d'Education Artistique)**, destiné à un public scolaire et qui met en relation les différents établissements autour de projets divers. C'est très enrichissant et les membres se demandent si un tel dispositif ne pourrait pas être adapté pour le public adulte, ou au moins une partie du public qui se trouve actuellement éloignée des pratiques culturelles dans leur globalité. Cela demande des aménagements, évidemment, mais c'est un dispositif tellement intéressant qu'il mérite d'être étendu. Il pourrait alors devenir une sorte de symbole de la manière dont la CAPI envisage la culture : à savoir de manière non cloisonnée entre les différents arts et les établissements.

De plus, il est apparu lors des différents entretiens qu'il existait une **réelle volonté** chez les quatre Directeurs d'établissements de travailler ensemble, même si, à l'heure actuelle, des contraintes de temps notamment, et des logiques parfois trop distinctes, empêchent de mener davantage que **des projets ponctuels autour d'un événement particulier**. La réflexion sur des liens à plus long terme apparaît donc aujourd'hui comme compliquée. Une autre satisfaction est venue de la manière dont les Directeurs prenaient vraiment en compte les spécificités du territoire (une agglomération qui n'a pas véritablement de ville-centre, une part du rural relativement importante,...) et construisaient leur politique en fonction de celle-ci. Ainsi, beaucoup d'animations sont prévues « hors les murs », à la rencontre de populations éloignées géographiquement (avec l'Abatt'Mobile, par exemple). Il apparaît vraiment important aux membres du groupe de travail que les dimensions géographiques et sociales du territoire de la CAPI puissent être prises en compte de cette manière. Et cela va de pair avec une volonté également affichée d'élargissement du public, même si ce n'est pas toujours facile et que cela peut être générateur de certaines tensions. Les différents établissements mènent un vrai travail pour ne pas rester sur des spectateurs qui ont l'habitude de venir mais pour aller chercher un nouveau public. Et ces démarches doivent être saluées.

Mais certains éléments plus négatifs semblent être un frein pour un développement encore plus important de la culture sur le territoire. Il y a d'abord la **communication globale qui apparaît comme un problème**. En effet, en tant que citoyen intéressé par les différentes pratiques culturelles, il apparaît impossible de trouver rapidement un programme qui recense tout ce qui se déroule sur le territoire à une date donnée. Il n'y a pas de base de données commune, disponible notamment de façon informatique, et cela apparaît comme un véritable manque. On ne trouve pas non plus d'agenda commun facilement accessible.

Les membres du groupe de travail ont conscience que chacun des établissements a ses logiques et organise ses programmations en fonction de contraintes qui lui sont propres (notamment sur la disponibilité des artistes). Néanmoins, une **concertation plus importante** au moment

d'établir les programmations pourrait éviter certains télescopages qui peuvent être frustrants pour les spectateurs et finalement contre-productifs pour les établissements.

Ces différentes réflexions montrent qu'il y a sans doute un manque de coordination globale entre les différentes entités qui composent la politique culturelle de la CAPI. Ce n'est pas par manque d'envie, on a pu le voir, mais plutôt par manque de temps. Ainsi, une personne dédiée uniquement à cela pourrait être en capacité de créer une **véritable dynamique de projets communs** qui ne demande visiblement que peu de choses pour se développer. C'est un souhait exprimé par les membres du groupe de travail qui verraient dans la création de ce poste entièrement dédié à cette question la possibilité d'affirmer une politique culturelle encore plus ambitieuse sur le territoire.

DES QUESTIONS EN SUSPENS

LES RÉFLEXIONS DU GROUPE DE TRAVAIL AINSI QUE LES DIFFÉRENTES RENCONTRES ORGANISÉES N'ONT PAS PERMIS DE RÉPONDRE À TOUTES LES INTERROGATIONS DE DÉPART ET EN ONT MÊME PROVOQUÉ DE NOUVELLES. AINSI, TROIS QUESTIONS PLUS PARTICULIÈRES SEMBLENT NÉCESSAIRES À ÉCLAIRCIR AFIN DE POUVOIR DÉFINIR DE QUELLE MANIÈRE LA POLITIQUE CULTURELLE SE MET EN PLACE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPI ET DE QUELLE FAÇON ELLE PEUT-ÊTRE AMÉLIORÉE.

QUELS LIENS AVEC LE PÔLE MÉTROPOLITAIN ?

Créé en 2012, le Pôle Métropolitain a dans ses missions de « proposer une offre culturelle d'excellence, diversifiée et accessible à tous les citoyens métropolitains ». Ainsi, il fait rayonner les grands événements culturels métropolitains en créant des résonances sur les territoires voisins. De plus, lors des Journées du Patrimoine, un guide est édité à l'échelle métropolitaine. Mais, les liens semblent encore aujourd'hui trop peu développés à cette échelle, qui, pourtant, dans la logique culturelle, a tout son sens. C'est d'ailleurs l'une des réflexions qu'a pu faire la Conférence

Métropolitaine des Conseils de Développement dans ses réflexions sur le tourisme et elle a proposé la création d'une charte culturelle à l'échelle métropolitaine². Pour les membres du groupe de travail, la CAPI a des atouts et des spécificités en termes de culture qu'elle pourrait mettre en avant dans une collaboration plus forte entre les différentes entités du Pôle Métropolitain.

2. *Conférence Métropolitaine des Conseils de Développement*, « Pour une culture partagée dans le Pôle Métropolitain », Février 2016, à retrouver à cette adresse : <http://www.codevni.fr/medias/doc/opinions/avis-culture-v7-1-au-20-09-16.pdf>

LA CULTURE EST-ELLE CONSIDÉRÉE COMME UN CRÉATEUR DE RICHESSES ET UN ÉLÉMENT D'ATTRACTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE ?

Parfois considérée comme un vecteur important de dépenses (inutiles, pour certains), il apparaît dans différents rapports que la culture « rapporte » beaucoup au territoire, que ce soit en termes de création d'emplois ou même de retombées économiques. C'est un aspect qui est d'ailleurs rappelé dans la contribution « *Pour une culture partagée dans le Pôle Métropolitain* ». Les membres du groupe de travail se demandent si cette dimension particulière est bien prise en compte sur le territoire de la CAPI. Il y a une dimension d'attractivité qui doit aussi être

étudiée de près et celle-ci peut-être vue de deux manières différentes : à l'intérieur du territoire ou à destination de l'extérieur. L'offre culturelle présente sur le territoire peut en effet présenter un avantage comparatif par rapport à d'autres lieux lorsque des habitants, ou même des entreprises, envisagent de s'y installer, même si cela sera rarement le facteur essentiel de décision finale. D'un autre côté, des événements ou des lieux de type culturel peuvent être un facteur pour attirer des visiteurs, que ce soit pour un spectacle, à la journée ou sur de plus longs séjours.

Y-A-IL UN LIEN POSSIBLE À FAIRE AVEC LA POLITIQUE TOURISTIQUE ?

Au cours de l'année 2016, le Conseil de Développement Nord Isère s'est penché sur la question du tourisme, en lien avec la prise de cette compétence par la CAPI. Un avis a finalement été rendu en février 2017² sur ce sujet et il est convenu que des réflexions continuent lorsqu'un chargé de mission sur le tourisme aura été recruté par la CAPI. Dans les suggestions issues de ces réflexions figurait la création d'un pôle autour de

2. *Avis du Conseil de Développement Nord Isère : Commission Tourisme, Avis sur le Diagnostic, Février 2017, à retrouver à cette adresse : <http://www.codevni.fr/medias/doc/opinions/avis-diagnostic-tourisme.pdf>*

la littérature, pouvant être centré sur la figure de Frédéric Dard, né à Jallieu et ayant longtemps vécu sur le territoire de la CAPI (notamment à Four). On se trouve donc là complètement dans un lien entre une certaine forme de culture et une politique touristique possible qui se base sur ce terreau culturel. D'autres exemples sont envisageables, même si celui-ci paraît à l'heure actuelle le plus évident. Ainsi, il semble nécessaire pour le groupe de travail d'avoir à l'esprit la dimension culturelle (dans toute sa globalité) lorsque la question du tourisme sera abordée sur le territoire de la CAPI.

CONCLUSION

Ainsi, suite à ce qui s'apparente à un point d'étape dans son travail, le groupe de travail a fait un bilan synthétique de ce qui lui apparaît être les points positifs et négatifs de la politique culturelle de la CAPI : un territoire riche, encore jeune et en évolution, et qui gagnerait à mettre en place une meilleure coordination de ses équipes.

Les membres se proposent de continuer leurs réflexions autour de la question de la culture, à l'échelle du territoire de la CAPI, afin d'accompagner au mieux toutes ces évolutions.

Pour cela, ils proposent que soit organisée une rencontre avec Annick ARNOLD pour évoquer ces différents points et voir avec elle sur quel(s) sujet(s)

particuliers elle souhaite que ce groupe de travail se penche. Celui des publics empêchés et/ou éloignés avait été évoqué lors d'une précédente réunion. C'est une thématique qui intéresse tout particulièrement les membres, notamment du fait des différentes dimensions qu'elle comporte. Et il est apparu au cours des différents entretiens avec les Directeurs des établissements que c'était une thématique qu'ils avaient tous en tête et qu'ils essayaient de mettre en œuvre, chacun à leur manière.

Le groupe de travail se tient donc prêt à pousser ses réflexions sur ce sujet particulier. Mais il est tout à fait prêt à se pencher sur d'autres thématiques.

ONT PARTICIPÉ À CE TRAVAIL :

Danielle ALPHAND / Germain BETTETTO / Régis BOINAY /
Jean-Paul DELL'OVA / François GUIGNOT / Yves LACOUR /
Françoise LHUILLIER / Bernard MILLÉRIUX /
Michel MOLINES / Gilbert POT / Bernard WAGONN

